

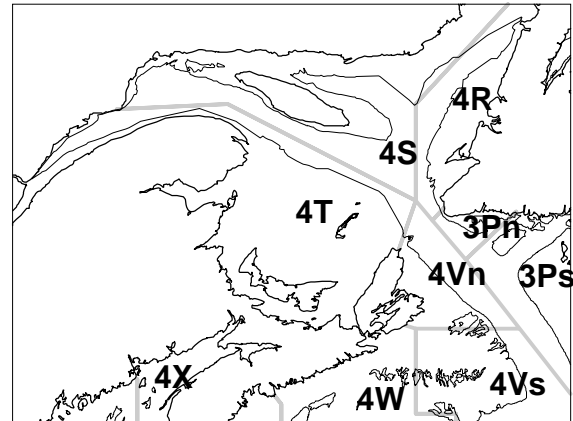
## Morue du sud du golfe du Saint-Laurent

### Renseignements de base

La morue du sud du golfe du Saint-Laurent vit relativement longtemps, parfois même jusqu'à 20 ans ou plus lorsque la mortalité due à la pêche est assez faible. Elle commence à atteindre sa taille commerciale à l'âge 7 et la maturité sexuelle à une taille légèrement inférieure à la limite commerciale de 41 cm.

La morue du sud du golfe est une espèce hautement migratrice. Le frai a lieu dans la vallée de Shediac et autour des Îles-de-la-Madeleine, de la fin d'avril jusqu'au début de juillet. Pendant l'été, la morue est répartie sur un vaste territoire, tandis qu'elle se nourrit avidement de krill, de crevettes et de petits poissons, principalement du hareng, de la plie canadienne et du capelan. Elle commence sa migration d'automne à la fin d'octobre et se rassemble alors à l'ouest du Cap-Breton, en novembre, avant de se rendre dans la sous-division 4Vn. Le stock passe l'hiver dans cette sous-division et dans celle de 4Vs, au nord, le long du chenal Laurentien. La migration du retour commence à la mi-avril, bien que certaines années (1991-1992) elle ait été retardée par la disparition tardive des glaces. L'unité de gestion de ce stock inclut l'ensemble de la division 4T, les captures de 4Vn de novembre à avril et une partie des prises de 4Vs entre janvier et avril.

La morue du sud du golfe est exploitée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Les débarquements ont fluctué entre 20 000 et 40 000 t par année de 1917 à 1940, puis ont commencé à augmenter jusqu'à atteindre un sommet de plus de 100 000 t en 1958. La pêche était principalement pratiquée à la ligne et à l'hameçon jusqu'à la fin des années 1940, lorsque l'interdiction qui frappait la pêche au chalut à panneaux a été levée. Les débarquements sont demeurés relativement élevés pendant les années 1960 et au début des années 1970, soit de l'ordre de 60 000 t. Un TAC a été imposé pour la première fois en 1974 et il est devenu de plus en plus restrictif à mesure que le stock diminuait au milieu des années 1970. Le stock s'est rétabli quelque peu et les débarquements sont remontés aux environs de 60 000 t pendant les années 1980. Depuis dix ans, la pêche aux engins fixes a diminué radicalement et les captures se faisaient principalement au moyen d'engins mobiles jusqu'à ce que toute exploitation soit interdite en septembre 1993, à cause de la trop faible abondance du stock.



### La pêche

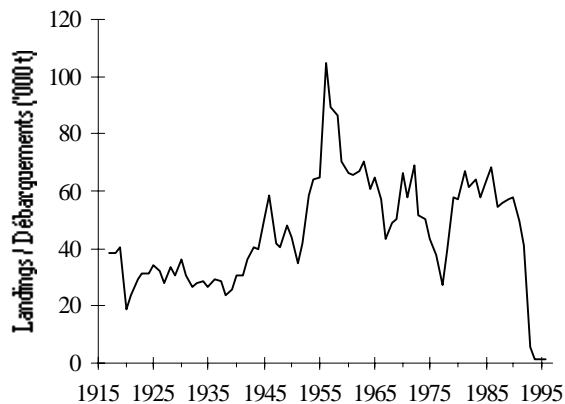
L'interdiction de pêcher la morue dans le sud du golfe du Saint-Laurent a été maintenue en 1996. La morue a été l'objet de prises accidentelles dans le cadre de pêches dirigées sur d'autres espèces, principalement la plie canadienne, la plie grise, la plie rouge et l'aiguillat. Cependant, ces pêches étaient également interdites si les captures de morue dépassaient 10 % des prises globales, selon le poids. La pêche sportive à la ligne et à l'hameçon a été autorisée. Une pêche sentinelle, pratiquée en vertu d'un protocole scientifique conçu de façon à obtenir des indices additionnels de l'abondance du stock, et une expérience de sélectivité du maillage ont également rapporté des captures importantes de morue.

Le total des **débarquements** déclarés se chiffre à 1 142 t pour 1996, ce qui est légèrement supérieur à celui de 1995 (1 036 t), année où les débarquements les plus bas depuis 1917 ont été enregistrés. Presque tous les débarquements de 1996 proviennent de 4T, sauf deux tonnes qui provenaient de 4Vn en novembre-décembre. Les débarquements de tous les secteurs d'engin ont augmenté. Une allocation de 2 000 t a été accordée pour les captures

accidentelles, les relevés par pêche sentinelle et la pêche expérimentale en 1997.

Débarquements (milliers de tonnes)

	70-79	80-89	92	93	94	95	96
Débarquements	50	61	41	5	1	1	1
TAC	48	59	43	13	0	0	0



Selon les **opinions des pêcheurs** de la Gaspésie, du nord-est du Nouveau-Brunswick, des Îles-de-la-Madeleine et de l'Île-du-Prince-Édouard, l'abondance de la morue est généralement faible et montre peu de signes d'amélioration depuis que la pêche a été interdite. Cette opinion n'est pas partagée par les pêcheurs du Golfe Nouvelle-Écosse qui ont eu l'impression que l'abondance était supérieure à ce qu'indiquaient les récentes évaluations et qu'elle était à la hausse.

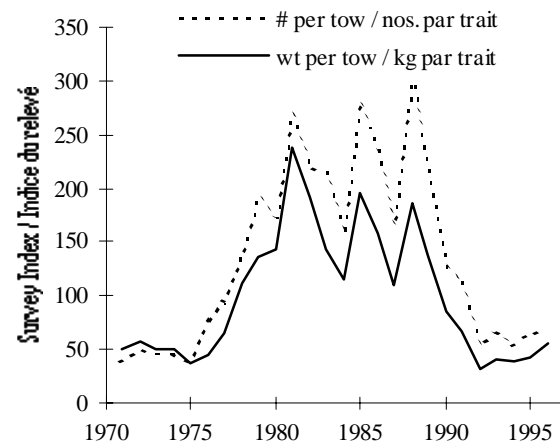
Les poissons d'âge 6 dominaient parmi les captures limitées de 1996, et ceux des âges 4 à 8 étaient bien représentés. La plupart des débarquements de poissons d'âge 4 et 5 provenaient de la pêche sentinelle, au cours de laquelle des doublures à petit maillage étaient utilisées afin de recueillir des renseignements sur l'abondance des nouvelles recrues. Le **poids selon l'âge** de la morue capturée à des fins commerciales et

par le bateau de recherche est demeuré faible en 1996, indiquant que la croissance continue d'être inférieure à la moyenne.

### État de la ressource

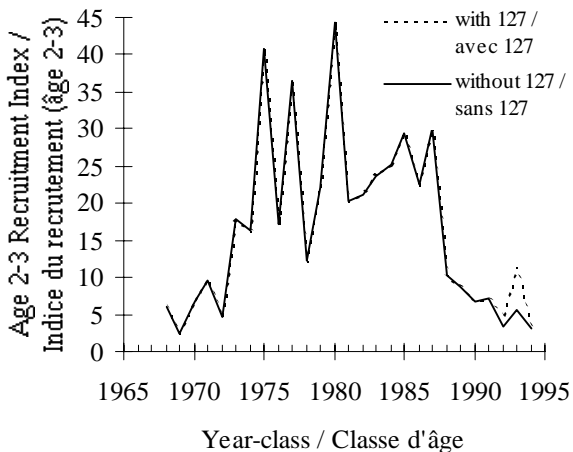
Le présent rapport sur l'état des stocks contient de nouveaux renseignements obtenus grâce aux relevés du bateau de recherche et aux pêches sentinelles.

Le **relevé annuel du poisson de fond** a lieu en septembre, depuis 1971. Les résultats de celui de 1996 révèlent que le stock continue d'être peu abondant et montre peu de signes de rétablissement. La biomasse du stock, indiquée par les tendances du poids moyen par trait du relevé, affiche une augmentation modeste, principalement due à la croissance des classes d'âge présentes lorsque la pêche a été interdite. L'abondance totale de la morue (nombre moyen par trait) était à peu près la même en 1996 qu'en 1993, 1994 et 1995, soit près de l'une des plus faibles jamais observées.

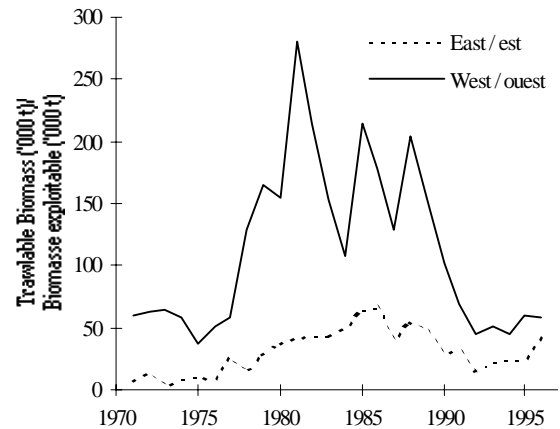


Alors que le relevé de 1995 semblait encourageant sur le plan de l'amélioration du **recrutement**, on ne peut en dire autant de celui de 1996. Les captures de morue d'âge 0 en 1995 étaient les plus fortes de la série chronologique et elles étaient réparties dans plusieurs zones. Malheureusement, les captures de morue d'âge 1 en 1996 étaient

moyennes. On n'a pas pu établir de corrélation entre les captures d'âge 0 ou d'âge 1 du relevé et le recrutement subséquent. Il y a eu aussi d'importantes captures de morue d'âges 1 à 3 dans la zone de la vallée de Shédiac (trait 127) en 1995. Cependant, les captures de ces classes d'âge en 1996 étaient bien inférieures à la moyenne.



Les résultats du relevé indiquent un changement de la biomasse relative de la morue dans les parties est et ouest de la zone du stock. Bien qu'il y ait eu peu de changement au niveau de la biomasse dans la partie ouest depuis l'interdiction de la pêche en 1993, on constate une hausse du côté est. Alors que la biomasse du stock se chiffrait à moins de 25 % de la biomasse totale dans la partie est au cours des années 1970 et 1980, elle était de plus de 40 % en 1996. Cette observation est conforme aux commentaires des pêcheurs obtenus au cours des consultations avant l'évaluation.



Le quatrième **relevé d'hiver des poissons de fond** a été réalisé dans la zone du détroit de Cabot en janvier 1997. Les mauvaises conditions météorologiques ont restreint les activités à la partie nord de la zone du relevé. Plusieurs concentrations de morue ont été observées des deux côtés du chenal Laurentien et l'abondance de la morue était plus faible dans le centre que sur les côtés. La répartition générale de la morue était semblable à celle qui avait été observée au cours des relevés antérieurs.

Le **programme de relevés par pêche sentinelle** a été élargi en 1996 de façon à inclure plus d'emplacements de pêche aux filets maillants et à la palangre. Des projets de pêche aux engins mobiles ont également été ajoutés dans l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard et aux Îles-de-la-Madeleine. Leur principal objectif consistait à obtenir un indice additionnel de l'abondance de la morue et à surveiller le moment de la migration. Le taux de capture de poissons adultes de 1996 a augmenté en Gaspésie, à l'est de l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse à la fois pour les projets de chalutage et pour ceux de la pêche à la palangre de la Nouvelle-Écosse. Ils sont demeurés les mêmes pour les projets de pêche à la senne au Nouveau-Brunswick. Les taux de capture des petites morues étaient à peu près similaires en 1996 et en

1995. Ces résultats indiquent une augmentation modeste de la biomasse de morues adultes et une répartition générale semblable aux résultats du relevé de recherche de septembre. Il faudra continuer les pêches sentinelles au cours des prochaines années afin d'obtenir un indice utile et global de l'abondance.

L'état de la morue est surveillé de façon saisonnière depuis septembre 1991. L'indice de l'état annuel, calculé à partir des données recueillies en septembre, affiche un niveau moyen. L'état saisonnier en 1996 montrait une tendance légèrement différente de celle des années précédentes alors que la morue atteignait son état maximal au début de l'été et que celui-ci demeurait élevé pendant tout l'été et le début de l'automne. L'état s'était déjà détérioré substantiellement en janvier et en février 1997 jusqu'à des niveaux qui n'étaient pas atteints normalement avant la saison du frai, en mai.

L'interdiction de la pêche commerciale de la morue et l'existence d'un relevé fiable au moyen du bateau de recherche ont permis de faire une estimation directe du **taux de mortalité naturelle** (M) de ce stock de morue. M est un paramètre important de l'évaluation des stocks, mais il est difficile à mesurer lorsque la pêche est en cours. Les estimations antérieures étaient basées sur l'information recueillie avant le milieu des années 1970 et au moyen de méthodes indirectes. Les travaux antérieurs et les autres évaluations de M pour la morue ont donné pour résultat une valeur de 0,2 utilisée pour les évaluations du stock. Cependant, le taux de mortalité mesuré grâce aux relevés du bateau de recherche depuis l'interdiction de la pêche et la régression de l'intensité de la pêche et de la mortalité totale pour la période de 1971 à 1996 révèlent que M était plus près de 0,4 pour les morues adultes, tout au moins ces dernières années. Il est

aussi possible que M ait augmenté jusqu'à cette valeur vers la fin des années 1970, bien que le moment précis du changement reste à déterminer. Les études de la dynamique récente de M se poursuivent. Les analyses séquentielles de population traditionnelles ne seront pas effectuées avant la fin de cette recherche. Les résultats du relevé annuel de poisson de fond, qui donne une image ponctuelle de l'abondance du stock, peuvent être interprétés sans qu'on connaisse précisément la valeur de M.

### *Perspectives*

La biomasse d'adultes a augmenté de façon modeste depuis que la pêche est interdite en 1993, principalement à cause de la croissance. Le recrutement des jeunes morues a été bien inférieur à la moyenne. Le rétablissement du stock exigera une augmentation du recrutement.

### *Pour obtenir de plus amples renseignements,*

communiquez avec :

Alan Sinclair  
Ministère des Pêches et des Océans  
Direction des sciences, Région des  
Maritimes  
C.P. 5030  
Moncton (N.-B.)  
E1C 9B6

Téléphone : 506-851-2721  
Télécopieur : 506-851-2620  
C. élec. : [sinclaira@gfc.dfo.ca](mailto:sinclaira@gfc.dfo.ca)

## Références

Sinclair, A. 1997. Natural mortality of cod in the southern Gulf of St. Lawrence. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Doc. rech. 97/64.

Sinclair, A. F., G. Chouinard et L. Currie. 1997. Update of fishery and research survey information on the southern Gulf of St. Lawrence cod stock. Avril 1997. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Doc. rech. 97/65.

Swain, D.P. et G.A. Poirier. 1997. Distributions of Atlantic cod and American plaice during the September 1996 survey of the southern Gulf of St. Lawrence and their relation to historical patterns. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Doc. rech. 97/66.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante :

Processus de consultation régionale  
Région des Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, succursale B105  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
CANADA B2Y 4A2  
Téléphone : 902-426-7070  
C. élec. : v\_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

*The English version is available on request at the above address.*

